



Licence Professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité

Spécialité : Comptabilité et paie

En formation continue

Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences nécessaires pour gérer la paie du salarié de son entrée dans l'entreprise à sa sortie.
- Gérer les charges de personnel de l'entreprise
- S'assurer du respect permanent du droit du travail et de la législation sociale.
- Être l'interlocuteur privilégié des organismes sociaux et fiscaux.
- Maîtriser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines.

Les débouchés professionnels

- Gestionnaire ou Assistant paie
- Technicien social ou Assistant pôle social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur paie ou Collaborateur social en cabinet d'expertise comptable
- Assistant ressources humaines

Dans les entreprises gérant la paie en interne, en cabinet d'expertise comptable ou en société d'externalisation.

Publics concernés

- Salariés (CIF, Plan de Formation)
- Demandeurs d'emploi.

Conditions de recrutement

• Niveau BAC +2 et/ou expérience professionnelle dans le domaine. Ce niveau peut également être obtenu par la validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Procédure d'admission

Sélection en 2 étapes :

- Sur dossier (dossier de candidature, CV détaillé, lettre de motivation et projet professionnel)
- Test et entretien

A chaque étape de la sélection la candidature pourra être refusée

- Formation à temps complet : (d'octobre à juin)
- Au centre : 525 heures
- En entreprise : stage de 16 semaines

Ou

Formation à temps partiel :

(2 jours au centre, 3 jours en entreprise)

Le cycle de formation conduit, après avoir satisfait au contrôle des connaissances et aptitudes, à la délivrance de la Licence Professionnelle «Métiers de la Gestion et de la Comptabilité spécialité : comptabilité et paie», soit 60 crédits Européens (ECTS).

Pour candidater :

www.iutv.univ-paris13.fr/formation-continue



Programme

Unités d'enseignement

UE1 : Cadre économique et managérial des RH

Objectifs : Mesurer les enjeux de la GRH et être capable d'élaborer des outils de mesure de la performance sociale et de pilotage social.

EC1.1 Économie du travail et théorie des RH

EC1.2 Organisation et gestion des RH

EC1.3 Évolution de la masse salariale, tableau de bord

EC1.4 Méthodologie de projet et de rapport professionnel

UE2: Environnement juridique et comptable

Objectifs : Acquérir de bonnes connaissances en droit du travail et en droit social. Maîtriser la comptabilité des charges de personnel.

EC2.1 Droit du travail individuel

EC2.2 Droit du travail collectif

EC2.3 Droit de la protection sociale

EC2.4 Comptabilité et fiscalité de la paie, comptabilité approfondie des charges de personnel

EC2.5 Comptabilité et fiscalité de la paie, révision comptable

Formation Continue

Tél.: 01 49 40 31 43 - benabou@iutv.univ-paris13.fr

Renseignements

Journée Portes Ouvertes en janvier www.iutv.univ-paris13.fr

Centre des Relations Extérieures pour l'insertion professionnelle

Tél: 01 49 40 37 38 - relext@iutv.univ-paris13.fr

Relations Internationales

Tél.: 01 49 40 44 14 international@iutv.univ-paris13.fr

www.iutv.univ-paris13.fr

Institut Universitaire de Technologie de Villetaneuse 99, avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse



UE3 : Système d'information de l'organisation

Objectifs : Acquérir les compétences indispensables pour établir et gérer tous les éléments de la paie. Développer le sens de la veille juridique et sociale. Analyser les lois, décrets et conventions collectives et leurs impacts sur la paie.

Assurer les relations avec les partenaires. Maîtriser les logiciels de paie et de GRH.

EC3.1 La paie, les éléments complémentaires de rémunération

EC3.2 Les paies spécifiques

EC3.3 Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salariés

EC3.4 Informatisation de la paie

UE4 : Anglais appliqué aux affaires et aux RH

Objectifs : Acquérir le vocabulaire spécifique au domaine de la paie et des ressources humaines, être capable de commenter des articles de presse d actualité traitant du rôle des ressources humaines et de la vie en entreprise, connaître le fonctionnement général des systèmes de sécurité sociale et de la fiscalité dans le monde anglo-saxon.

UE5: Projet tutoré

Le projet tutoré prend appui sur une pratique professionnelle réalisé par un groupe de 3 ou 4 apprentis. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport de groupe et fait l'objet d'une soutenance collective.

UE6: Activités en entreprise

L'activité professionnelle doit être accomplie dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise de moyenne ou de grande taille. L'activité en entreprise sera prise en compte dans la formation sous la forme de rapports d'activités et d'un mémoire.

Pour vous rendre à l'IUT

Transports en commun

Gare du Nord, Transilien ligne H, direction Ermont-Eaubonne, Persan-Beaumont, Valmondois ou Luzarches (quai 30 à 36), en vérifiant que le train effectue un arrêt à Epinay-Villetaneuse. Gare d'Epinay-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse, puis Bus 156, 354 (direction Pierrefitte-Stains) ou 356 (direction Saint-Denis Université) jusqu'à l'arrêt Université Paris 13.

*l*oiture

Porte de la Chapelle - Autoroute A1, sortie 2 (St-Denis Stade de France) puis direction "Villetaneuse Université".